Numéro 02 ~ 07 Mai 2007

Groupe AXA

Les Brèves du SY.N.P.A.-F.O.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

Que cache Passeport 2012 & quel est son rôle ?

Lorsqu'il s'agit de porter un mauvais coup aux salariés, AXA est toujours à la tête de l'innovation. **Passeport 2012 en est la dernière démonstration**.

Lors du CCE d'Axa France du 30 janvier 2007, la direction refusait, comme le demandait FO, que la mise en place du passeport 2012 fasse l'objet d'une consultation et non d'une simple information. Refus de la direction au prétexte que le passeport 2012 ne modifiait pas fondamentalement l'entretien annuel de la performance (EADP) existant.

Pourtant dans le Kit remis aux managers il est écrit :

Qu'est-ce que le Passeport 2012 ?

- Enjeu
  - Donner à tous les collaborateurs du Groupe AXA une feuille de route individuelle vers Ambition 2012 avant juin 2007
- Objectifs
  - Rendre chaque collaborateur acteur de la réussite d'Ambition 2012
  - Donner du sens à l'action de chacun en l'inscrivant dans une nouvelle perspective (horizon 2012)
  - Faire connaître & comprendre à chacun son rôle dans Ambition 2012 : « *quelle est ma contribution ?* »
  - Travailler sur les moyens : « *comment mon manager facilite t'il ma contribution ?* »
  - Développer l'engagement des collaborateurs en leur offrant des perspectives d'évolution professionnelle : « *comment AXA m'aidera t'il à me développer et construire mon avenir professionnel ?* »
- Moyens
  - Passeport 2012 se concrétise pour sa première étape dans le cadre de l'EADP

Kit Managers Passeport 2012 – Février 2007 – 5

Alors pas de changement avec l'EADP ? A voir !

Notons, au passage, que Passeport 2012 se concrétise, « pour sa première étape », dans le cadre de l'EADP. Et les étapes ultérieures se concrétiseront comment et où ?

Mais tout d'abord, pourquoi le choix des mots **Passeport et Engagement** ?

La relation immédiate que l'on fait avec Passeport, c'est Identité, Nationalité, Pays, État, Visa, Contrôle, Frontière, Immigration, Émigration et même par extension Sans papiers.

Non ?!

Ainsi :

Axa serait égal à : Pays, État ?

Axien serait égal à Nationalité comme Français, Marocains, Chinois, Indiens ?

Frontière serait égal à accès à l'entreprise ?

Sans emploi serait égal à Sans papiers ?

De sorte que nous serions d'abord Axiens et accessoirement français, belges ou ivoiriens ?

Est-ce forcer le trait que d'envisager demain la création d'une Direction Générale de l'Intégration Axienne ?

Quant à **Engagement** il serait égal à l'obtention du **Visa** ?

Mais, quelle définition donne le petit Larousse illustré de l'engagement ?

Engagement : « ***Action de mettre en gage*** : *engagement de bijoux.* ***Promesse par laquelle on s'engage*** : *signer un engagement.* ***Acte par lequel un citoyen déclare vouloir servir dans les forces armées pendant une durée déterminée. Introduction dans la bataille :*** *l'engagement des réserves.* ***Combat de courte durée très localisé. Fait d'intervenir et de prendre partie dans les problèmes de l'époque. Ce qui engage à agir :*** *c'est un engagement à continuer.* ***[…] Faire honneur à ces engagements, s'acquitter de ses promesses.*** »

Quelles que soient les acceptions de ce mot, comment les interpréter dans le contexte d'AXA ?

Est-ce notre vie personnelle et privée que nous devrions mettre en gage chez AXA ?

Devrions-nous nous engager comme on s'engage à l'armée, c'est-à-dire que notre vie serait entièrement encadrée par des règles Axiennes, dans une autarcie totale faisant abstraction de notre vie privée, voire de notre vie tout court ?

Ou Ambition 2012 ne serait qu'une escarmouche très localisée où les pertes se compteraient en milliers d'emplois ?

Ou, encore, on nous demanderait d'intervenir et prendre partie dans la destruction de nos emplois et ceux de nos enfants, pour réduire le coût du travail à AXA ?

Ce qui semble évident, si on rapproche à présent « Passeport » et « Engagement», c'est que sans engagement pas de Visa, sans visa pas question de passer la Frontière.

Vous lisez notre tract et vous vous dites que les militants de Force Ouvrière ont dû péter les plombs ! Que ce n'est pas possible, que les dirigeants d'AXA ne sont pas à ce point machiavéliques ? Et pourtant !

Comme l'indique la direction, Passeport 2012 est le moyen essentiel, indispensable à la mise en place du projet Ambition 2012, véritable projet de Société comme elle-même le reconnaît.

Cette Nouvelle Société rêvée par Axa, elle ressort clairement de la réflexion de Monsieur Henri de Castries telle qu'il l'a livrée dans son intervention le 30 mai 2006, à la Commission Économie et Défense et que le magazine Défense N° 122 de juillet-aout 2006, reprend dans une interview. Nous vous en avions déjà donné quelques extraits dans notre tract « ***Par un tour de magie : 70 000 emplois délocalisés dans les 5 ans !?*** » d'octobre 2006. (Nous tenons à la disposition de ceux que cela peut intéresser la totalité de l'entretien).

A en croire Monseigneur de Castries, la démocratie, l'instruction publique, la république, la laïcité, le suffrage universel, la Sécurité Sociale, les régimes de retraite par répartition, le Code du Travail, bref, tout ce qui, jusqu'à ces dernières années, a été l'expression du progrès de l'humanité, sont autant de choix erronés que nous aurions fait et qui nous conduisent, aujourd'hui, à récuser le modèle dans lequel le monde se développerait.

Par ailleurs, ne nous dit-il pas ? « *Les entreprises ont de plus en plus de liberté de manœuvre et le rôle des États se résume principalement à rendre leurs territoires plus ou moins attractifs. Prenons un exemple. Les États sont des champs et ils peuvent décider de mettre plus ou moins d'engrais sur la terre. Ceux qui vont décider dans quel champ les graines seront semées, ce sont de moins en moins les États et de plus en plus les entreprises* ».

Et voilà, la boucle est bouclée. Le **Passeport** c'est la marque de notre identité Axienne et l'**Engagement** qui donne droit au Visa est la preuve de notre allégeance à l'État AXA.

Ainsi, va le servage des temps modernes. Axa tu l'aimes ou tu la quittes ?

Mais n'en déplaise à Monseigneur et sa cour d'actionnaires, même s'ils considèrent qu'ils sont issus d'un mauvais choix, le code du travail, le contrat de travail et les droits sociaux existent toujours.

En conséquence, les salariés d'une entreprise ne sont tenus de prendre d'autres engagements que ceux qui résultent de leur contrat de travail. Contrat dont la qualité synallagmatique implique une réciprocité des obligations du salarié et de l'employeur. En résumé, par le contrat de travail un employeur s'oblige à donner du travail à un salarié et à lui verser un salaire, en contrepartie duquel le salarié doit mettre à la disposition de l'employeur et pendant un temps déterminé sa force de travail.

Rien n'oblige encore un salarié à partager la conception de la Société de son employeur.

Les salariés d'AXA n'ont donc aucune obligation de s'engager à faire aboutir un projet dont le seul objectif est encore l'augmentation des profits que se partagent honteusement quelques Seigneurs au détriment de leurs propres emplois, de ceux de leurs enfants, de leur salaire, de leurs droits sociaux et de leur… liberté.

Les salariés ont d'autant moins obligation en la matière que de surcroît, le dit Passeport a été introduit, par un tour de passe-passe habituel, dans l'entretien annuel d'appréciation sans que les instances représentatives du personnel n'aient été consultées. Imposer aux salariés l'exercice Passeport ne ferait que consolider le délit d'entrave déjà commis par la direction en amont qui se refuse à respecter les dispositions du Code du Travail.

Alors pour Force Ouvrière, une seule exigence : le retrait du volet social d'Ambition 2012 et du Passeport qui l'accompagne.

Lundi de Pentecôte ou comment gruger les salariés !

Depuis l'instauration du Lundi de Pentecôte comme « journée de solidarité », FO s'est élevée contre cette forme de charité publique obligatoire.

Nos publications des années précédentes ont explicité notre analyse sur le sujet. Le tableau ci-après démontre le caractère fallacieux de cette mesure, cette journée de travail rapportant beaucoup aux patrons, peu à l'État et rien du tout aux salariés.

En outre nous reproduisons de nouveau le courrier que nous avions adressé à M. Pierson le 18 avril 2006 et appelons les salariés à se mettre en grève le lundi 28 mai 2007.

Tous en grève le lundi 28 Mai 2007

Extrait de notre tract du 28 avril 2005 :

Pour un salaire moyen annuel de 30 000 €, la contribution patronale est de :

30 000 € x 0,3 % = 90 €.

Ce sont donc 90 € qui iront à la solidarité sur les 332,30 € de richesse créée.

La différence (332,30 - 90 €) de 242,30 € ira dans la poche de l'employeur.

Rapporté à l'ensemble des salariés de l'entreprise, cela se passe de tout commentaire !

Des infos mises à jour régulièrement sur notre site

www.synpafo.org

Laissez nous vos coordonnées pour recevoir notre lettre d'information dans la rubrique

S'abonner

Ou adressez-les au

webmaster du site

Vous pouvez aussi demander aux Délégués du SYNPA-FO de vous remettre l'autorisation email à remplir.

Paris le 18 mai 2006

Monsieur François PIERSON

Directeur Général d'AXA France

Monsieur le Directeur Général,

La loi du 30 juin 2004 a institué une journée dite de solidarité mettant à la charge de l'employeur une contribution financière de 0,3 % de la masse salariale et à celle des salariés une journée de travail gratuite.

Dans ses publications, notre organisation syndicale a démontré que ce dispositif, en plus de ne régler aucun des problèmes rencontrés par les personnes âgées ou handicapés, a pour conséquence :

- **d'instaurer le travail gratuit rappelant le Service du Travail Obligatoire (STO) de triste mémoire,**
- **de créer des salariés et des citoyens de « seconde zone »,**
- **d'enrichir les entreprises, puisque la plus grande partie de la richesse créée par cette journée de travail gratuite ira dans leur « caisse » et non aux personnes âgées ou handicapés.**

Notre organisation syndicale totalement opposée à cette loi, considère que les problèmes rencontrés par les personnes âgées ou handicapées doivent trouver leurs solutions dans la seule véritable expression de la solidarité : la Sécurité Sociale.

C'est dans ce cadre, que la Fédération des Assurances Force Ouvrière avec toutes les autres Fédérations syndicales ont signé le 8 février 2006 avec l'organisation d'employeur des sociétés d'assistance (SNSA) un accord prévoyant que la loi du 30 juin 2004 n'aura pas pour conséquence d'allonger la durée annuelle de travail.

Cette disposition s'applique donc à Axa Assistance, membre de la RSG.

Monsieur le Directeur Général, à l'instar de la grande majorité des salariés, nous nous interrogeons : pourquoi ce qui est faisable sur Axa Assistance ne le serait-il pas sur l'ensemble des sociétés du Groupe Axa en France et notamment dans l'UES Axa France ?

À l'évidence, rien ne justifie une telle différence de traitement.

Aussi, notre organisation syndicale vous demande de redonner au « lundi de Pentecôte » son caractère de jour férié et non travaillé.

Nous sommes convaincus qu'au nom de l'égalité prônée par Axa vous répondrez positivement à notre demande.

Recevez, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Philippe GENSSE

Coordinateur Syndical National

Les contrats Alizé Retraite et les primes de fidélité !

« Lors de la réunion du CE PART-PRO Nord-Est qui s'est tenue le 24 avril 2007, la direction de la région a confirmé aux élus de l'instance que les primes de fidélité des contrats Alizé Retraite d'une durée de cotisation de dix ans (offre promotionnelle : les conditions particulières des contrats précisent qu'AXA VIE majorera d'une somme égale à 100 % du versement périodique effectué au cours de la dixième année) seraient versées à compter du 3 avril 2007 (email de la direction technique).

Or après vérification en date du 25 avril 2007, les élus du CE constatent qu'aucune prime de fidélité n'a été versée.

Cette situation démontre l'immobilisme de la société lorsqu'il s'agit de tenir ses engagements et oblige certains assurés à se saisir des associations de consommateur pour réparation du préjudice subi.

Tout cela a pour conséquence de décrédibiliser le travail des commerciaux salariés dans leur mission de fidélisation et de développement de clientèle.

Les élus du CE constatent que les méthodes de l'entreprise sont en totale opposition avec l'ambition d'AXA de devenir la société préférée de ses clients.

Les élus du CE demandent à la direction de la région Nord-Est d'intervenir auprès de la direction technique afin que toutes les primes de fidélité liées à ces contrats soient attribuées à tous les assurés conformément aux conditions générales de vente et aux conditions particulières.

Les élus du CE demandent que les commissions des commerciaux ayant procédé à des réemplois soient régularisées en fonction du montant de cette prime de fidélité. »

(Motion présentée par FO lors du Comité d'Établissement du Nord-Est le 24 avril 2007 et adoptée à l'unanimité des élus)

NOUS APPELONS L'ENSEMBLE DES SALARIÉS À REJOINDRE FORCE OUVRIÈRE

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Adhésion ☐ Renouvellement ☐

COTISATIONS MINIMALES 2007

E.I. : 147 € E.B. : 122 € Retraités : 82 €

NOM .....**Prénom**.....

Adresse.....

Compagnie : .....**Réseau :** .....**Statut :** .....

☎ ..... **Email (personnel)**.....

Fait à .....**le**.....

Reçu Fiscal OUI ☐ NON ☐ **(signature)**

Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à

Patrice DITTIÈRE ✉ 11 rue Adèle Considère 49320 BRISSAC QUINCÉ